



Prévenir les violences éducatives ordinaires (VEO)

Les violences éducatives ordinaires (VEO) font référence à des pratiques disciplinaires ou éducatives qui impliquent l'utilisation de violence physique, émotionnelle ou verbale dans le cadre de l'éducation des enfants et des adolescents. Contrairement à ce que leur nom pourrait suggérer, ces violences ne sont pas anodines ou acceptables. Elles peuvent avoir des conséquences graves sur le développement émotionnel, social et psychologique des enfants et adolescents.

Il est important de reconnaître que les VEO sont souvent perpétrées par des professionnels qui pensent agir dans l'intérêt supérieur de l'enfant et de l'adolescent ou dans le cadre de méthodes éducatives traditionnelles. Cependant, des recherches montrent que ces pratiques ne sont pas efficaces pour enseigner aux enfants et adolescents des comportements appropriés et peuvent même contribuer à perpétuer un cycle de violence.

En sensibilisant et en agissant pour éliminer les VEO, nous pouvons créer un environnement plus sûr et plus sain pour les enfants et les adolescents, favorisant leur épanouissement et leur développement harmonieux.

OBJECTIFS

Développer et mettre en œuvre des pratiques professionnelles bienveillantes et non-violentes dans le cadre de l'accompagnement social

- Comprendre les différentes formes de violences et leurs impacts sur le développement des enfants et adolescents,
- Acquérir des compétences et des techniques de communication bienveillante et non-violente,
- Maîtriser les principes de la bientraitance et de la discipline positive,
- Développer des compétences d'analyse et de réflexion critique sur ses pratiques professionnelles.

PROGRAMME

Analyse de la pratique professionnelle

Méthode SAER : situation, antécédents, évaluation et recommandations

Les fondamentaux d'un accompagnement social efficient

Définition de l'accompagnement social (Ad Cum Panis)
 Les implications de la fonction d'accompagnement
 Le processus d'intervention en 7 étapes
 La notion de diagnostic social
 Posture et positionnement professionnel
 La technique systémique d'intervention en situation de communication

Les caractéristiques des publics accueillis en Protection de l'enfance

Les besoins de l'enfant au travers des stades de développement
 Compréhension des émotions pouvant générer des comportements complexes
 Symptômes et troubles des conduites chez l'enfant et l'adolescent
 Les principaux troubles du comportement (anxieux, dépressif, attention, conduite, attachement, intellectuel)
 Le modèle ACC pour mieux comprendre les troubles du comportement (antécédent, comportement, conséquence)

La notion de bientraitance en Institution

Définition de la bientraitance dans un contexte Institutionnel
 Le cadre légal : loi 2019-721 du 10 juillet 2019
 Création d'un environnement bienveillant et sécurisé
 Lien entre bientraitance, accompagnement social et communication bienveillante
 Les fondamentaux des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM
 Les violences éducatives ordinaires (VEO) : de quoi parle-t-on ?
 Les impacts des VEO sur l'enfant, l'adolescent et le professionnel

Communication bienveillante et accompagnement social

Les quatre étapes de la communication non-violente : observation, sentiment, besoin, demande
 Pratique de la communication non-violente au travers de quelques outils : le jeu de cartes positif, ma manière de communiquer, arbre noir et arbre blanc, conflit et dualité
 Introduction à la discipline positive : les principes et objectifs (théorie de Jane NELSEN)
 Les techniques de la jungle et les caractéristiques du communicant impactant

Travaux pratiques et réflexion sur les applications concrètes

(Travail en sous-groupes sous forme d'ateliers)
 Développement de l'enfant – Communication bienveillante – Accompagnement social – Bientraitance

DUREE

2 jours

PUBLIC

Travailleurs sociaux
 Accompagnants...

PRÉ REQUIS

Aucun

PEDAGOGIE

Affirmative, démonstrative et active. Basée sur la prise en compte de l'existant et l'analyse des pratiques professionnelles.

EVALUATION

Auto-évaluation de positionnement par entretien ou questionnaire.
 Auto-évaluation des acquis de la formation par questionnaire amenant à une réflexion sur un plan d'actions.

SANCTION DE LA FORMATION

Une attestation de formation sera envoyée post formation.

INTERVENANTS

Selon le thème de la formation, CQFD sélectionne un pédagogue possédant une expérience significative, une maîtrise opérationnelle et un profil particulier : sophrologue, psychologue, neuropsychologue, ergonomiste, ergothérapeute, senior manager, chef de cuisine, gouvernante, journaliste, animateur, ex-policier, etc...

TARIFS

Inter-entreprises à Paris, Intra-muros en France entière : Les tarifs sont disponibles en bas de la page internet du dit programme
www.cqfd-formation.fr

Vidéo de présentation

